

AQUAFITSYSTEMS



Conditions de garantie internationales

CUVE DURATEX **Structure & Surface** **10 ans**

La cuve Duratex des AFS est garantie 5 ans contre tout écaillage, fissures, gondolements, formation de cloques, délamination, à partir de la date originale d'achat. La surface de la cuve UltraLife est garantie contre toute fuite durant 10 ans à partir de la date originale d'achat. La surface de la cuve Duratex est garantie contre toute fuite durant 5 ans à partir de la date originale d'achat.

PLOMBERIE **5 ans**

L'AFS est garanti contre les fuites durant 5 ans à partir de la date originale d'achat. Cette garantie couvre spécifiquement les fuites de l'équipement Optimount, l'équipement des jets, les tuyaux et raccords de plomberie, lentilles d'éclairage et skimmer.

EQUIPEMENT **3 ans**

Les composants électriques installés d'usine, les panneaux de commande, pompes, réchauffeur, sont garantis contre tout mal fonctionnement, fuites, défauts de matériel ou de fabrication durant 3 ans à partir de la date originale d'achat.

HABILLAGE TERRACINA **2 ans**

L'habillage Terracina est garanti contre toute fissure ou délamination pendant 2 ans à partir de la date originale d'achat. Certaines couleurs sont exclues de la garantie. Consultez votre revendeur pour plus de détails.

Veuillez vous référer au guide d'installation AFS afin de respecter les consignes d'installation inhérentes à la couverture de garantie. Consultez le verso pour plus de détails.

Conditions d'applications et couverture de la garantie

La garantie s'applique à l'acheteur original qui en fait un usage personnel, familial ou privé, et ce à partir de la date originale d'achat, sur le lieu original de l'installation. La garantie ne peut être transférée à une autre personne ou entité.

Afin d'activer la garantie, l'AFS doit impérativement être enregistré sous 7 jours après la date de livraison. Il peut être enregistré en ligne à l'adresse suivante : <http://www.d1spas.fr/services-client/activez-votre-garantie/>

L'enregistrement de l'AFS permet à D1 de retrouver aisément le produit via son numéro de série et de retracer ainsi son historique de manière précise.

Le numéro de série de l'AFS constitue véritablement le cœur de notre système. En effet, il nous permet d'identifier aisément les pièces qui ont été utilisées pour fabriquer un AFS. Le processus de garantie ne sera pas activé sans enregistrement.

Ces conditions de garantie ne s'appliquent pas aux AFS qui n'auraient pas été achetés chez un revendeur agréé Dimension One Spas. En l'absence d'un revendeur D1 agréé dans votre région, vous pouvez consulter le distributeur D1 en charge de votre secteur. Les coordonnées pour la France sont les suivantes :

Société Lujiben Trading
Tél. : + 33.3.88.62.08.05
E-mail : contact@d1spas.fr

Le problème doit impérativement être signalé durant les 7 jours qui suivent son apparition. Dimension One Spas prendra en charge le remplacement ou la réparation du matériel concerné selon les termes et conditions énoncés dans cette garantie. Dimension One Spas se réserve le droit de remplacer un produit par un autre d'une valeur équivalente (neuf ou reconditionné). Cette réparation (ou remplacement) est uniquement censée couvrir la partie du produit de base concernée par la garantie. Les réparations sur la cuve ou la surface seront reconnues satisfaisantes par les deux parties.

Dimension One Spas se réserve le droit de donner son accord préalablement à toute réparation et/ou retour de pièces ou AFS défectueux. Le coût lié à la désinstallation d'un AFS, les coûts de transport de l'usine au domicile du client dans le cadre d'un remplacement de spa, les frais de livraison & d'installation sont à la charge du propriétaire.

Couverture de la garantie internationale

Cuve Duratex* : 5 ans

Dimension One Spas répare ou remplace l'AFS selon les termes définis par cette garantie. Les pièces ne vous seront pas facturées, sous réserve que l'AFS soit retourné à un revendeur D1 aux frais du propriétaire.

Plomberie* : 5 ans

Dimension One Spas répare ou remplace toutes pièces de plomberie défectueuses selon les termes définis par les conditions de garantie.

Équipement* : 3 ans

Dimension One Spas répare ou remplace tout composant défectueux de l'équipement selon les termes définis par les conditions de garantie.

Autres garanties* (à partir de la date originale d'achat) :

- Les habillages bois sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication jusqu'à la livraison chez le client.
- La lampe ozone inhérente aux systèmes de traitement de l'eau à l'ozone installés en usine est garantie 1 an.
- La frise en céramique est garantie 5 ans contre tout défaut de matériel ou de fabrication durant 5 ans.
- Les lumières LED sont garanties deux ans.

- Les inserts pour buses inox installés d'usine sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication pendant un an.
- Les inserts pour jets installés d'usine sont garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication pendant deux ans.

*Les pièces concernées par les garanties énoncées ci-dessus ne seront pas facturées. La main d'œuvre sera opérée par le revendeur D1 agréé en charge du secteur concerné selon le cadre légal en vigueur. Le propriétaire a pour responsabilité de libérer l'accès aux pièces nécessitant une réparation. Le revendeur est en droit de facturer des frais de déplacement.

Exceptions aux conditions de garantie internationales

1. Les AFS installés à vocation commerciale.
2. Les AFS laissés à vide à la lumière du jour & sans couverture sont sujets à des dommages liés aux UV et au soleil. La température générée par les rayons du soleil concentrée sur la surface de la cuve peut être une source de délamination, bulles ou cloques.
3. La couverture doit impérativement être mise sur l'AFS lorsqu'il est à vide.
4. Tout changement, mauvais usage, mauvais traitement, cas de figure où la réparation aurait été effectuée par une personne non autorisée par Dimension One Spas.
5. Problème lié au fonctionnement du spa à une température au delà de la limite fixée entre 0,5°C et 48°C.
6. Tout dommage de la surface ou décoloration résultant d'une mauvaise maintenance.
7. Dommage et/ou maculage causé par une présence de minéraux ou de produits chimiques dans l'eau.
8. Tout dommage de la surface ou décoloration lié à une utilisation inadéquate ou à un usage inapproprié de produits chimiques.
9. Usage de produits de nettoyage acides.
10. Dommage causé par un raccordement électrique incorrect.
11. Egratignure ou dommage résultant de l'usure naturelle
12. Dommage lié à une mauvaise installation, une installation réalisée sur une surface instable, un spa déplacé de son endroit initial (en ayant fait ou non l'usage d'une grue).
13. Utilisation de désinfectant tels que le Tri-chlor (tablette ou bâton), hypochlorite de calcium, hypochlorite de sodium, et tout autre produit chimique qui peut se dissoudre ou perdurer sans être dissout à la surface du spa.
14. Les couvertures d'AFS ne sont pas fabriquées par Dimension One Spas. Les demandes de garanties sont transmises au fabricant.
15. Les jointures de frise en céramique
16. Décoloration des inserts de jets résultant d'une eau mal équilibrée, d'une exposition directe aux rayons du soleil, ou de vêtements usuels
17. Les appui-têtes, ampoules, composants de filtres, tuyaux
18. Les accessoires AFS, y compris le système de management de l'eau à l'ozone, la cartouche Vision, l'E-Z Lifter, les accessoires de jets. (A noter que les accessoires peuvent être couverts par d'autres garanties).
19. Une fissure se définit comme une faille qui s'étend sur toute la surface de la cuve. Des rayures superficielles, brèches, craquelures ne sont pas considérées comme des fissures.
20. L'usure naturelle, les accidents ou autres causes hors de contrôle de Dimension One Spas

Exclusions de garantie

Hormis le contenu présenté dans ce document, aucune autre garantie ou obligation exprimée ou impliquée de manière orale ou statutaire n'est valable. Quel que soit son statut (représentant, revendeur, distributeur, prestataire de service, personne tierce, etc.), nul n'est autorisé à changer, modifier ou étendre les conditions de cette garantie. Dimension One Spas, ses représentants, ou employés ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'un préjudice causé à autrui ou toute autre réclamation, si toutefois il en découlerait. Tous dommages indirects tels qu'une perte d'usage, des produits chimiques, divers dommages, ou dettes éventuelles liées à une déficience présumée du spa sont exclues. En aucun cas, Dimension One Spas ne sera tenu responsable du paiement relatif à ce surcoût. Certaines juridictions n'acceptent pas l'exclusion ou la restriction de garantie dans le cadre de dommages consécutifs ou accessoires, auquel cas les exclusions décrites ci-dessus ne s'appliqueraient pas. Ces conditions de garantie sont définies selon un cadre légal bien particulier. Elle peuvent donc varier en fonction de la situation géographique et de la législation en vigueur.

CES CONDITIONS DE GARANTIE S'APPLIQUENT EXCLUSIVEMENT AUX MODELES AFS INTERNATIONAUX.

Mise à jour : Janvier 2015